

## NÉCROLOGIE

---

### Henri VIAL (1887-1955)

Le mercredi 5 octobre étaient célébrées aux Emeyères, hameau de Gap, les obsèques de M. Henri VIAL, Inspecteur Honoraire des Eaux et Forêts, décédé l'avant-veille dans sa propriété de « Mon Plaisir ». L'inhumation avait lieu dans le tombeau que, de son vivant, M. Henri VIAL s'était fait aménager sur son domaine au milieu des arbres qu'il avait plantés et soignés lui-même avec amour pendant vingt ans. Selon sa volonté formelle, cette tombe ne recevra d'autre inscription que celle qu'il avait fait préparer d'avance : « Ici repose un ami des arbres ».

Au nom du Corps Forestier, devant les nombreux amis du défunt qui assistaient à la cérémonie, M. l'Ingénieur ROGIE, remplaçant le Conservateur en congé, prononça les paroles suivantes :

« Au nom des Forestiers, j'ai le devoir de traduire ici la profonde émotion que nous avons tous ressentie en apprenant la tragique nouvelle. Ses amis, ceux qui le voyaient régulièrement, comme ceux qui habitaient au loin, ont su avec quelle force il a surmonté une grave intervention chirurgicale il y a quelques années. Le retour récent du mal a déterminé un brutal destin inscrit dans la logique d'un caractère trempé.

« Retracer une carrière comportant 31 ans de services dans l'Administration des Eaux et Forêts n'est pas chose aisée :

« Henri VIAL est né à Revel, dans l'Isère, le 27 février 1887.

« Après 4 ans de services militaires, il est nommé garde domanial des Eaux et Forêts ; le 6 décembre 1911, il est installé à la Maison Forestière de Chaudun, poste le plus déshérité du département.

« En juin 1913, il est muté à la Maison Forestière de Matacharre. Au péril de sa vie, il sauve un jeune homme victime d'un accident dans le massif de Bure ; cet acte de dévouement est récompensé par une médaille de bronze.

« Le 2 août 1914, il quitte La Roche-des-Arnauds où il ne reviendra après la guerre qu'en 1920.

« Immédiatement il se remet au travail ; il subit avec succès les épreuves du concours pour l'accession au grade de Brigadier.

« En 1921, il est reçu à l'École Secondaire des Barres.

« En 1923-1924, il est détaché en Rhénanie où le Haut Commissaire de la République Française lui décerne des félicitations écrites pour le zèle et la conscience apportés dans sa mission.

« En 1925, il est Garde Général à Embrun. En 1928, il passe au Cantonnement de Saint-Bonnet, en résidence à Gap. Nommé Inspecteur Adjoint en 1929, il est muté en 1934 au Cantonnement de Gap-Ouest, poste qu'il occupe jusqu'au 26 février 1943, date de la retraite qu'il obtient avec le titre d'Inspecteur honoraire des Eaux et Forêts.

« Il avait été promu Officier du Mérite Agricole en 1938.

« Le jour même de son admission à la retraite, il reprend du service au Comptoir départemental des Produits Forestiers et en 1946 il exerce les fonctions de Contrôleur Juré à la Production Forestière des Hautes-Alpes. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> juin 1948 qu'il consent à jouir véritablement d'une retraite amplement méritée.

« Cette énumération montre les étapes franchies, les difficultés vaincues au cours d'une carrière exceptionnelle. On soupçonne aisément le travail personnel, le labeur acharné qu'a exigé une telle ascension: le garde débutant qui, pendant l'hiver 1911, n'avait pu faire transporter son mobilier à Chaudun, est devenu Officier Forestier, Chef de Cantonnement à Gap.

« Moins évidents sont les résultats de son travail dans le département des Hautes-Alpes auquel il est resté absolument fidèle: il faut consulter les dossiers administratifs pour trouver sa signature à la dernière page de l'aménagement d'une forêt communale; il faut de longues heures de marche pour voir les plantations qu'il a effectuées; il faut savoir que c'est lui qui a étudié tel devis de route ou tel projet de correction de torrent; chaque forestier connaît l'auteur des travaux réalisés dans sa circonscription, et la récapitulation en serait longue.

« Dur pour lui-même, il payait de sa personne sans compter et entraînait le personnel par son exemple. Cette autorité indiscutée était avant tout celle de la compétence et du dévouement.

« Davantage, il s'est ingénié à inculquer aussi bien à ses subordonnés qu'aux ressortissants du service dont il était chargé, l'amour de la forêt: l'arbre a été la passion de sa vie.

« Dès 1935, il acquit ici, aux Emeyères, un domaine de 8 hectares: landes schisteuses, sols érodés, friches abandonnées, taillis rabougris. Toutes ses heures de loisirs et de congés, il les a consacrées à la remise en état, par le boisement, de ces terrains. « Défi à la nature », a dit un forestier, « entreprise vouée à un échec certain », ont pensé les gens du pays. Le flanc de la montagne dégradée porte maintenant une magnifique plantation desservie par 5 kilomètres de chemins et sentiers. Mieux, c'est un véritable arboretum qui compte 78 000 résineux et 16 000 feuillus. Des exotiques y ont été introduits: à l'occasion de chacun de ses voyages en France ou en Afrique du Nord, il rapportait des graines d'essences variées; il éduquait lui-même en pépinière des plants auxquels il réservait les emplacements les plus judicieux. La richesse de ce domaine est faite de la science et de la volonté d'un seul homme.

« Monsieur l'Inspecteur des Eaux et Forêts VIAL, votre propriété « Mon Plaisir » porte une forêt merveilleuse, des fleurs précieuses, des espèces végétales ramenées de courses lointaines. Vous ne serez plus là pour accueillir si aimablement vos visiteurs. Mais vous reposerez, comme vous l'avez voulu, parmi ces arbres qui, à leur tour, vous rendront votre amour si pur. Nous, forestiers, donc vos amis, nous aurons maintes fois dans les Hautes-Alpes, l'occasion de méditer votre exemple en revoyant les résultats de votre œuvre impérissable ».

On aura l'occasion de revenir sur cette œuvre dont la sauvegarde ne saurait laisser indifférents les amis de la forêt.

P. M.

### Antoine LANFRANCHI (1890-1955)

Pour retracer la vie de notre camarade LANFRANCHI, nous ne saurions mieux faire que de donner le texte du discours prononcé à ses obsèques par M. le Conservateur des Eaux et Forêts à Ajaccio:

« Alors qu'il venait de terminer ses 2 ans de Services militaires, Antoine LANFRANCHI, né à Giglio en 1890, se sentait attiré par la vocation forestière et quoi de plus logique, d'ailleurs, puisque son père, préposé des Eaux et Forêts, faisait déjà lui-même partie de cette grande famille forestière que constitue tout le personnel de l'Administration des Eaux et Forêts.

« Ayant passé une bonne partie de sa jeunesse en forêt et dans l'ambiance forestière, il se sentait là dans son milieu et, par ailleurs, esprit curieux et

voulant rompre avec la monotonie du service métropolitain, faisant en cela preuve d'esprit d'aventure si commun en Corse, il sollicitait sa nomination dans les cadres des Eaux et Forêts d'Algérie et obtenait satisfaction, étant le 3 juillet 1914, nommé garde des Eaux et Forêts à la Maison Forestière de L'Espitalier, dans la chefferie de Soukahras.

Mais, avant même qu'il ait pu rejoindre la Conservation de Constantine, devait paraître le décret de mobilisation générale et être annoncée la déclaration de cette première guerre mondiale qui devait coûter tant de sacrifices à la France.

Mobilisé dès le 4 août 1914, au brillant 173<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Antoine LANFRANCHI était rapidement nommé Sous-Officier et c'est en cette dernière qualité qu'il était blessé deux fois, en juin 1915 en Argonne, puis à Beauséjour en avril 1916 et sa brillante conduite au front lui valut la Croix de Guerre, puis la Médaille Militaire.

Enfin, s'offrait à lui la vie forestière par son installation le 30 juillet 1919, au poste de L'Espitalier, puis à celui d'Aïn-Khanga.

Dès ses débuts, LANFRANCHI était considéré comme une excellente recrue et il donnait toute satisfaction à ses chefs. Doué d'une solide instruction primaire et d'une excellente formation forestière, il était rapidement promu Brigadier des Eaux et Forêts en 1925 et continuait à être très apprécié, étant toujours noté avec beaucoup d'éloges.

Mais Antoine LANFRANCHI ne se sentait pas satisfait; il visait plus haut, et ayant passé avec succès le concours de 1930, il accédait au grade de Garde Général des Eaux et Forêts. C'était alors une nouvelle vie pour lui, d'autant plus qu'il quittait l'Algérie pour rentrer dans le cadre métropolitain, étant nommé à Carpentras, puis à Orange et bientôt, voulant se rapprocher de sa famille, il demandait à revenir en Corse où il était affecté, en 1936, au Cantonnement de Sartène, puis à celui d'Ajaccio. C'est là qu'en 1937, il était nommé Inspecteur Adjoint et qu'il devait donner la mesure de ses capacités, et de son dévouement à la forêt, s'attachant aussi bien à la gestion du patrimoine forestier dont il avait la charge qu'aux différentes questions annexes du Service, dont l'une des principales fut la lutte contre les incendies de forêts et comment, dès lors, s'étonnerait-on qu'il méritait encore, comme précédemment, les notes les plus élogieuses.

Ce fut, en effet, pour moi qui ne l'ai point connu en activité, un devoir agréable, aussi triste cela soit-il, que de compiler le dossier de cet Officier forestier aussi élogieusement noté par ses supérieurs. Au hasard de ses notes, je relève celles-ci: « Officier très actif, très laborieux et très consciencieux, d'un caractère énergique, parfaitement droit, discipliné et attaché à son devoir. D'une intelligence sûre, équilibrée et méthodique, d'un esprit très ordonné et d'une tenue parfaite, M. LANFRANCHI assure, avec le service de son Cantonnement, l'intérim de l'Inspection de Sartène et y fait preuve des plus grandes qualités. Proposé au grand choix pour le grade d'Inspecteur des Eaux et Forêts ».

N'est-ce pas là un éclatant hommage de reconnaissance des services rendus et aussi ne peut-on que regretter que les modifications des règles de l'avancement n'aient pu permettre à M. LANFRANCHI de terminer sa carrière avec le grade d'Inspecteur qu'il avait si bien mérité.

Reconnaissant ses qualités, l'Administration des Eaux et Forêts lui avait décerné, en 1933, la Croix de Chevalier du Mérite Agricole et, d'autre part, il était en 1935, fait Officier de l'Ordre du Nicham-Iftikhar et recevait la rosette du Mérite Agricole en 1947.

Jouissant d'une retraite bien méritée depuis juillet 1948, M. LANFRANCHI était entouré de l'estime générale et la présence ici de ses anciens supérieurs est une manifestation de la sympathie qu'il avait su leur inspirer; ses collègues et ses anciens subordonnés témoignent également de l'estime dont il

jouissait parmi les premiers et de la bienveillance et de respect qu'il inspirait à tous.

Au nom de l'Administration des Eaux et Forêts, en ma qualité de Chef du Service Forestier de la Corse, reconnaissant ce que vous avez fait pour la grandeur de la forêt corse, au nom des Officiers forestiers en retraite qui vous ont apprécié, au nom de vos anciens collègues et de vos subordonnés, Monsieur l'Inspecteur des Eaux et Forêts LANFRANCHI, je rends hommage à votre vie de droiture et aux qualités dont vous avez fait preuve au cours d'une longue et belle carrière forestière et je vous dis adieu.

Que cette manifestation de sympathie et ce témoignage de la camaraderie forestière soit pour vous, Madame, qui avez été la compagne des bons comme des mauvais jours de sa vie forestière, un adoucissement à votre légitime douleur, que vos enfants trouvant, eux aussi, un réconfort à leur peine, dans le témoignage de sympathie qui leur est apporté ici, puisent, dans l'ensemble de sa vie, un brillant modèle de ligne de conduite et que votre famille, qui compte parmi vos neveux, deux agents des Eaux et Forêts, soit également assurée de mes sentiments de profondes condoléances ».

---

**Lisez dans la Revue du Bois  
de novembre 1955:**

Le séchage par vapeurs organiques, par W. G. KAUMAN.

Les ventilateurs, par R. SALOMON.

Variations sur la scie circulaire, par J. PETITPAS.

Le rabotage, par E. LEDINOT.

Etude sur les manutentions du bois de taillis, par X. de MÉGILLE  
et R. de BELLEGARDE.

Structure du bois d'épicéa, par A. IABLOKOFF.